



LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION ET MAÎTRISE DES PRIX
**ZITOUNI RÉAFFIRME L'ENGAGEMENT
 DE L'ÉTAT SUR LE CAFÉ**

Page 3

APN

**REPRISE DES
 DÉBATS AUTOUR
 DU PLF-2025**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5137 | Mercredi 6 novembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**52 MORTS
 ET 1 472 BLESSÉS
 EN UNE SEMAINE**

Page 16

L'ALGÉRIE RESTE FIDÈLE À SA SOUVERAINETÉ ET À LA NON-INGÉRENCE

GOUDJIL RÉAFFIRME LES PRINCIPES DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ALGÉRIENNE

Page 2



L'HYDROGÈNE VERT DANS LA BONNE VOIE

**À LA CONQUÊTE
 DE L'EUROPE**

Page 5

FLN

**LA RECONNAISSANCE
 DE L'ASSASSINAT DE BEN M'HIDI,
 UNE AVANCÉE POUR LA MÉMOIRE**

Page 4

L'ALGÉRIE RESTE FIDÈLE À SA SOUVERAINETÉ ET À LA NON-INGÉRENCE : Goudjil réaffirme les principes de la politique étrangère algérienne

Le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, a réaffirmé, lundi à Alger, l'attachement ferme de l'Algérie aux principes de souveraineté égale et de non-ingérence dans les affaires internes des États, qui sous-tendent sa politique étrangère.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Lors de l'ouverture de la réunion de travail entre le Parlement algérien et la délégation parlementaire conjointe du Groupe Méditerranée et Moyen-Orient, ainsi que la Commission de la démocratie et de la sécurité, et le Sous-comité sur la résilience et la sécurité civile de l'Assemblée parlementaire de l'Otan, M. Goudjil, représenté par le vice-président Mohamed Reda Oussahla, a souligné l'importance pour l'Algérie de rester à l'écart des divisions internationales. Il a précisé que le pays œuvre activement pour promouvoir une action multilatérale équilibrée, afin de bâtir un monde fondé sur la solidarité, la coexistence pacifique,



la justice et le respect des droits. Il a également rappelé l'engagement de l'Algérie depuis son élection au Conseil de sécurité des Nations unies, en tant que membre non permanent, et a mis en avant les efforts du pays pour rendre effectif le principe de non-alignement, tout en adaptant sa doctrine face à la situation internationale actuelle, marquée par une méfiance croissante à l'égard des solutions diplomatiques et pacifiques.

M. Goudjil a cité le discours du président Abdelmadjid Tebboune, lors du 19e Sommet du mouvement des Non-Alignés, soulignant la nécessité de renouer avec les valeurs fondamentales du mouvement : justice, respect des obligations internationales, souveraineté, intégrité territoriale, non-ingérence et défense des intérêts communs.

Dans le même contexte, il a dénoncé la politique de «deux poids, deux mesures»

de la communauté internationale, particulièrement face aux souffrances du peuple palestinien, victime d'un génocide sous occupation sioniste. Il a réaffirmé que l'Algérie restera fidèle aux principes de la Charte des Nations unies et continuera à travailler avec ses partenaires au Conseil de sécurité pour renforcer l'efficacité des efforts de prévention et de résolution des conflits par des moyens pacifiques.

En ce qui concerne la région du Sahel, M. Goudjil a fait état de la gravité de la situation, exacerbée par les interventions extérieures, les menaces sécuritaires (terrorisme, criminalité transfrontalière) et une instabilité institutionnelle persistante. Il a souligné que la solution durable réside dans le traitement des causes profondes de ces crises, et a rappelé que l'Algérie, dans le cadre de son rôle de coordonnateur des efforts de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme, intensifie ses actions

pour revitaliser les mécanismes régionaux de coopération et garantir des réponses communes et efficaces aux défis sécuritaires. M. Goudjil a également appelé au renforcement de la coopération entre les deux rives de la Méditerranée et à la mise en œuvre de solutions politiques pour résoudre les conflits, en mettant l'accent sur la cause palestinienne, qui demeure cruciale pour la paix et la stabilité au Moyen-Orient. Il a réaffirmé le soutien de l'Algérie à l'adhésion de la Palestine à l'ONU en tant que membre à part entière. Enfin, le président du Conseil de la Nation a réaffirmé le soutien de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, et a appelé les parlementaires de l'AP-Otan à défendre le droit des peuples à exprimer librement leur volonté et à lutter contre le colonialisme.

H. M.

FLN

La reconnaissance de l'assassinat de Ben M'hidi, une avancée pour la mémoire

Le FLN, dans son communiqué, a indiqué que la reconnaissance officielle par la France de l'assassinat du martyr Larbi Ben M'hidi, figure de la résistance contre le colonialisme, constitue un pas en avant pour résoudre le dossier de la mémoire.

Le parti a précisé que cet acte de reconnaissance est un pas vers la résolution du dossier de la mémoire entre les deux pays, bien qu'il nécessite une grande dose de sérieux et d'équité.

Le même communiqué a souligné que le dossier de la mémoire est au cœur des préoccupations de l'Algérie victorieuse, sous la direction du Président de la République, et qu'il ne souffre d'aucune concession ni marchandage.

L'Algérie reste déterminée à traiter ce dossier de manière objective et juste pour rétablir la vérité historique, ajoute le communiqué.

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

Plus de 4 000 détenus libérés

L'amnistie présidentielle a touché plus de 4 000 détenus, selon les détails communiqués par les autorités. Cette mesure vise à alléger les peines de prison de certains prisonniers, dans le cadre d'une initiative de réconciliation et de renforcement de la paix sociale.

L'amnistie concerne plusieurs catégories de détenus, en fonction de la nature de leurs infractions et des conditions de leur incarcération. Les autorités ont précisé que cette décision s'inscrit dans un effort continu pour encourager la réinsertion sociale des détenus et contribuer à la stabilité du pays.

RENFORCER LA COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Rencontre entre le Parlement algérien et l'OTAN

Une rencontre de travail s'est tenue, lundi à Alger, entre des représentants du Parlement algérien et une délégation conjointe représentant des instances relevant de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique du nord (AP-Otan), a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

La rencontre, organisée au Centre international des conférences «Abdelatif Rahal» (Alger), a réuni les représentants du Parlement algérien à l'AP-Otan et les membres des Commissions de la défense nationale et des Affaires étrangères du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), du côté algérien, et une délégation représentant le Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient (GSM), la Commission sur la démocratie et de la sécurité (CDS) et la Sous-commission sur la résilience et la sécurité civile, relevant de l'AP-Otan. Cette réunion s'est déroulée en présence de chercheurs, de professeurs universitaires et de représentants de la société civile algérienne.

L'ordre du jour comprenait l'examen et le débat autour de plusieurs questions liées à

l'actualité internationale, notamment la situation politique, sécuritaire et environnementale dans la région méditerranéenne, comme la décolonisation, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, ainsi que les défis politiques, économiques et sécuritaires dans la région sahélo-saharienne et les changements climatiques.

Il a également été question «d'examiner quatre (4) axes portant sur la transition énergétique entre sécurité et développement durable, le partenariat équilibré, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, la décolonisation et la possibilité de parvenir à une approche commune pour résoudre la problématique de la migration, ainsi que la nature des défis dans le bassin méditerranéen et la région du Sahel».

A cette occasion, le président de la Commission de la défense nationale du Conseil de la nation, Aissa Naili, a affirmé que «l'Algérie, compte tenu de ses énormes capacités et ressources et de l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est soucieuse d'établir des relations avec

l'Otan basées sur le respect mutuel, le pragmatisme et la coopération entre les deux parties». Il a souligné la relation étroite entre la sécurité en Méditerranée et la situation au Sahel et dans la région dans son ensemble, ainsi que les défis issus de la situation instable. Lors de cette réunion, le président du GSM, Fernando Gutierrez, et le vice-président de la CDS, Javier Maroto, ont souligné «l'importance de l'action commune pour parvenir à des solutions aux crises persistantes en Méditerranée», insistant sur «le rôle central et stratégique joué par l'Algérie pour consolider la sécurité et la paix internationales, renforcer la sécurité énergétique et lutter contre la migration clandestine sans négliger l'aspect humanitaire de la question», selon la même source.

La réunion a été marquée par un «débat riche» au cours duquel les parlementaires et les experts ont échangé «les vues sur la situation politique, sécuritaire et environnementale en Méditerranée», tout en proposant «des solutions adaptées aux données alarmantes des multiples crises régionales et internationales», conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION ET MAÎTRISE DES PRIX

Zitouni réaffirme l'engagement de l'État sur le café



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a rappelé, hier, à Constantine où il effectuait une visite de travail, l'engagement de l'Etat à assurer la disponibilité et à maîtriser les prix des produits de large consommation, notamment le café.

UNE CELLULE DE VEILLE NUMÉRIQUE POUR PRÉVENIR LES PÉNURIES Stock de médicaments de 60 milliards de dinars

Le ministre de la Santé et de la Population, Abdelhak Saïhi, a annoncé que le stock de médicaments à la pharmacie centrale des hôpitaux s'élève actuellement à 60 milliards de dinars. Lors de sa visite de contrôle dans plusieurs établissements de santé à Alger, il a précisé que ce stock de sécurité avait permis récemment de gérer efficacement les épidémies dans le sud du pays et de les éradiquer. Le ministre a également annoncé la création d'une cellule de veille numérique entre la pharmacie centrale et les hôpitaux, notamment les pharmacies des établissements de santé, afin de signaler toute pénurie de médicaments et y remédier rapidement. Il a assuré que le stock actuel permet de répondre à toutes les demandes, en particulier pour les traitements contre le cancer, où la disponibilité des médicaments atteint 94 %, avec seulement 6 % de fluctuations, qui sont rapidement réglées dès qu'elles sont signalées. Enfin, Saïhi a souligné que le programme «Plan du Patient» est désormais opérationnel, avec l'ajout d'un hôpital de 120 lits dans la zone de Dar El Beïda. Des équipements médicaux modernes seront également utilisés pour le traitement des patients, y compris les dépendants, grâce à des techniques de pointe comme la magnétothérapie et les ondes ultrasonores.

R.N.

PAR ROSA CHAOUI

M. Zitouni a réitéré, dans ce contexte, l'engagement de l'Etat à préserver le pouvoir d'achat des citoyens en mettant fin aux agissements des intermédiaires et des spéculateurs qui ont dérégulé le marché du café et qui, a-t-il souligné, ont été «localisés».

Le ministre a ajouté, dans ce contexte, que l'Etat sera «intransigeant» et que la loi sera «appliquée dans toute sa rigueur», rappelant à cet égard que les dispositions du décret exécutif n 24-279 du 20 août 2024 fixant le plafonnement

du prix de café à la consommation et les marges bénéficiaires plafonds à l'importation ainsi qu'à la distribution, aux stades de gros et de détail, étaient exécutées «à la lettre». M. Zitouni a également annoncé, dans ce cadre, que l'importation de ce type de produits, en particulier du café, sera désormais accessible à des opérateurs publics, à l'image du Groupe Agro-Industrie (Agrodiv).

Toujours dans le cadre des efforts déployés pour maîtriser les prix et préserver le pouvoir d'achat des citoyens, l'Etat œuvre à la multiplication des grandes surfaces à travers des investissements nationaux et des partenariats étrangers. Il a fait savoir, à ce propos, que plusieurs marques internationales ont émis le souhait d'intégrer le marché algérien. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations avait auparavant inauguré le Salon national de la production et de l'exportation qui réunit plus de 120 exposants à la salle Ahmed-Bey (Zénith).

R.C

AIR ALGÉRIE :

Le calendrier détaillé de réception des nouveaux avions

Le P-dg de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, Hamza Benhamouda, a récemment dévoilé le calendrier détaillé de livraison des nouveaux avions de la compagnie ainsi que sur un projet visant à renforcer sa flotte.

Dans des déclarations au média Asharqbusiness, en marge d'une conférence sur la sécurité dans l'aviation civile dimanche dernier à Alger, M. Benhamouda a rappelé la commande de 15 avions à Airbus et Boeing. En effet, en mai 2023, Air Algérie a commandé sept (7) nouveaux avions (des gros porteurs A330-900 et A350-1000) au constructeur européen Airbus et huit (8) nouveaux avions 737 Max au constructeur américain Boeing.

Pour ce qui est du calendrier de livraison de ces nouveaux aéronefs, le P-dg d'Air Algérie a indiqué qu'il « va commencer

en juin 2025 ». « Nous allons recevoir le premier Airbus A330-900, deux autres avions de ce type seront réceptionnés en septembre et octobre 2025. Le reste des avions sera livré à partir de 2026, avec la réception d'un A330-900. En 2027, nous allons réceptionner 8 Boeing 737 Max », a-t-il détaillé.

Avec ces nouveaux avions, la compagnie aérienne nationale disposera d'une flotte de 70 appareils commerciaux. Toutefois, Air Algérie ne compte pas s'arrêter là. Hamza Benhamouda a précisé qu'un projet de renforcement de la flotte à moyen et long terme est en cours de développement.

« Nous avons commencé à développer un projet d'acquisition de nouveaux appareils sur les moyen et long termes. Nos équipes travaillent pour finaliser un programme de développement et de mod-

ESCROQUERIE ET FRAUDE

Alerte importante d'Algérie Poste

Algérie Poste a mis en garde ses clients contre les pages falsifiées sur les réseaux sociaux et les messages texte frauduleux.

Dans un communiqué publié ce mardi, Algérie Poste a appelé à une vigilance accrue face aux sites web et messages trompeurs. Ces pratiques visent à tromper les clients en diffusant de fausses informations sous le nom de l'institution dans le but de les arnaquer.

Algérie Poste a insisté sur l'importance de ne pas interagir avec ce type de contenu trompeur et a recommandé de ne pas divulguer d'informations sensibles, telles que des données relatives aux comptes postaux ou à la carte bancaire. Elle a précisé que les seules applications officielles de l'institution sont BaridiMob et ECCP. Concernant les messages texte, le seul expéditeur légitime est «ALG Poste».

Algérie Poste a également rappelé qu'elle avait organisé une campagne de sensibilisation du 24 au 26 septembre 2024, sous le slogan «En toute sécurité, votre sécurité est notre priorité». Cette initiative visait à promouvoir la culture numérique et l'utilisation sécurisée des services de paiement électronique, notamment la carte bancaire et l'application BaridiMob, tout en encourageant les utilisateurs à adopter des pratiques sûres pour se protéger contre les fraudes en ligne.

Enfin, Algérie Poste a affirmé qu'elle se réserve le droit de prendre toutes les mesures légales nécessaires contre toute personne physique ou morale impliquée dans l'utilisation frauduleuse de ses applications ou services.

R.N.

ernisation du réseau d'Air Algérie. De ce programme, nous allons définir le nombre, le type et la capacité des avions que nous allons acquérir à l'horizon 2035 et 2040 », a-t-il expliqué au même média, qui rapporte qu'Air Algérie prévoit l'acquisition de 35 nouveaux avions d'ici 2040.

Par ailleurs, Air Algérie prévoit de transporter plus de 7,4 millions de passagers en 2024, selon M. Benhamouda, qui prévoit que ce chiffre pourrait augmenter en 2025, mais cela dépendra de l'arrivée des nouveaux avions commandés. En outre, a-t-il ajouté, la compagnie mise sur le développement de ses lignes intérieures pour renforcer les vols domestiques et accompagner la croissance des régions, avec l'acquisition de nouveaux avions de transport régional.

R.N.

APN

Reprise des débats autour du PLF-2025

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont poursuivi, ce mardi en séance plénière, les débats autour du projet de loi de Finances 2025, (PLF) présenté la veille par le ministre des Finances Laaziz Faid.

La séance, présidée par le Vice-président de l'APN Barbara El Hadj Cheikh, s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement.

Selon le projet de loi, la croissance économique de l'Algérie devrait atteindre 4,5 % en 2025, tandis que la croissance hors hydrocarbures serait de 5%, selon les prévisions du Projet de loi de finances (PLF) pour l'année prochaine.

Ainsi, le produit intérieur brut (PIB) devrait se situer, en valeur nominale, à 37.863 milliards DA (278,71 milliards de dollars) en 2025, passant à 40.850,54 mds DA (300,71 mds USD) en 2026 et à 41 859,30 mds DA (308,13 mds USD) en 2027. De plus, les dépenses budgétaires devraient se situer à 16.794,61 milliards DA en 2025, en hausse de 9,9% par rapport à l'année 2024 (LF), tandis que les recettes budgétaires devraient s'améliorer en 2025 de 3,5% par rapport aux prévisions de clôture de l'année 2024, pour atteindre 8.523,06 mds DA tirée essentiellement par l'évolution de 9% des recettes fiscales. Le PLF 2025 comprend aussi de nouvelles mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat du citoyen et l'amélioration de son cadre de vie d'une part, et la promotion de l'investissement et l'appui à l'économie nationale d'autre part, et dont la proposition d'autoriser le Trésor public à émettre des titres «sukuk souverains», permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchand de l'Etat. Il est aussi question d'autoriser les banques d'accorder, en sus des crédits immobiliers, des crédits à la consommation aux ménages pour l'achat de biens et des services, notamment dans le domaine de la santé et les voyages et la prise en charge de la mesure prise par les pouvoirs publics pour l'exonération des importations des viandes blanches congelées de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) durant la période allant du 8 janvier 2024 au 31 décembre 2025.

ALGÉRIE/ROYAUME-UNI

Les opportunités d'investissement, thème d'un forum à Londres

Un forum sous le slogan «Algeria is open for Tourism» (l'Algérie est ouverte au tourisme), a été organisé par l'ambassade d'Algérie à Londres, en collaboration avec le Conseil d'affaires algéro-britannique (ABBC), en présence de spécialistes et tour-opérateurs algériens et britanniques.

Ouverte lundi à Londres, cette rencontre qui intervient en marge de la Foire internationale du tourisme et regroupant le gotha mondial du tourisme, a constitué une opportunité pour le directeur général de l'Artisanat au ministère du Tourisme, M. Choukri Benzarour, et la directrice à l'Agence algérienne de la promotion des investissements (AAPI), Mme Habiba Bouguerroumi, pour présenter tous les aspects liés au développement de ce secteur. L'ambassadeur d'Algérie à Londres, M. Nourredine Yazid, qui a présidé l'ouverture de ce forum, a placé les repères cardinaux présidant au renouveau de ce créneau en Algérie en présence du représentant du Premier ministre britannique pour le partenariat avec l'Algérie, Lord Richard Risby ainsi que la présidente de l'ABBC, Lady Olga Maitland. La réélection du Président M. Abdelmadjid Tebboune pour un second mandat permettra de poursuivre l'ambitieux programme de réforme économique devant libérer le pays de la dépendance des hydrocarbures et diversifier ses sources de revenus. L'ambassadeur a expliqué que l'amélioration du climat des affaires et les mesures incitatives prises par le gouvernement constituent des atouts supplémentaires de nature à encourager davantage d'investissements en provenance du Royaume-Uni, précisant que le développement du tourisme figure parmi les priorités. Mieux encore, il est considéré comme un moteur

essentiel pour la diversification de l'économie, a-t-il souligné. M. Nourredine Yazid a émis l'espoir que le Royaume-Uni et l'Algérie, qui partagent une coopération bilatérale historique et riche, étendent leurs liens au secteur du tourisme, dans lequel les professionnels britanniques jouissent d'une réputation mondiale hors-pair. Ensemble, «nous pouvons libérer le potentiel touristique de l'Algérie et créer un partenariat durable au bénéfice des deux pays», a-t-il affirmé en conclusion, avant de céder la parole à Mme Maitland qui a qualifié l'Algérie de pays aux régions magiques, citant particulièrement Djanet, pour l'avoir personnellement visitée.

La présidente de l'ABBC a loué les efforts du gouvernement algérien pour développer le secteur du tourisme et promouvoir la destination Algérie, évoquant notamment les mesures visant à faciliter et alléger la procédure d'obtention du visa et la multiplication des agences touristiques.

A ce propos, la directrice à l'AAPI, Mme Bouguerroumi, est allée dans le détail, et son exposé appuyé par des fiches signalétiques, a porté sur les atouts touristiques du pays, les incitations législatives qui encouragent les investissements étrangers et les garanties offertes aux investisseurs. Les plans du gouvernement pour construire sept nouveaux pôles touristiques et élargir 224 zones touristiques du pays ont été présentés à cette occasion.

Dans sa communication le directeur général au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, M. Choukri Benzaroura, a abordé l'héritage culturel et les opportunités d'investissement dans ce domaine ainsi que la stratégie de développement du secteur touristique. Deux panels de discussion ont été, ensuite, organisés, le premier pour donner la parole aux invités et leur permettre de soulever et débattre des questions qui, à leurs yeux, entravent ou ralentissent l'élan pour développer ce secteur et le second consacré aux expériences personnelles de professionnels britanniques et algériens spécialisés dans la desserte Algérie. Dans le premier segment, les panelistes ont échangé sur l'énorme potentiel

dans ce secteur ainsi que sur la richesse et la diversité des sites touristiques algériens et sur les types de tourisme en offre. Dans le second panel, les intervenants, en majorité des patrons d'agences touristiques ont focalisé sur les insuffisances qui gagneraient à être corrigées pour rehausser davantage l'image que se fait l'étranger de l'Algérie et encourager le touriste à y revenir.

Les questions de la maîtrise de la langue anglaise, notamment par les guides, et du paiement par carte bancaire sont revenues dans plusieurs interventions. Répondant à ces préoccupations, l'ambassadeur a convenu de l'importance de la langue comme vecteur de communication ou encore de la carte bancaire comme outil de négoce, mais estimé qu'ils ne constituent en aucun cas des facteurs handicapants. Il a également donné l'exemple des pays d'Amérique latine où la non-maîtrise de la langue anglaise ne les empêche pas d'être des destinations touristiques très prisées et de pays développés qui privilégient, à ce jour, l'argent liquide. En conclusion, il a été relevé l'intérêt de constater l'apport positif de ressortissants établis en Grande-Bretagne qui se sont lancés, à titre individuel ou en groupes, dans l'aventure de promouvoir la destination Algérie à travers les réseaux sociaux, en créant des pages et des chaînes Youtube, dédiées à la beauté du pays. Enfin, il convient de signaler qu'en marge du Forum, l'ambassade d'Algérie à Londres a organisé une exposition de produits artisanaux et du terroir ainsi que des tenues traditionnelles représentant toutes les régions du pays.

UN LIEN DIRECT POUR SIMPLIFIER VOS DÉPLACEMENTS

Nouvelle desserte Blida - Aéroport Houari Boumediene

Le réseau de transport de la wilaya de Blida a été récemment renforcé par une nouvelle ligne reliant la gare routière Chahid Baila Farouk à l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, a indiqué, hier mardi, un communiqué rendu public par cette gare.

Cette nouvelle ligne Blida-Aéroport international Houari Boumediene, à raison d'une desserte par jour (11h00), a été ouverte dans le cadre des festivités de commémoration du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, a ajouté la même source, notant la possibilité de modification des horaires des dessertes, en fonction des besoins des voyageurs. Le même communiqué a souligné l'affectation d'un guichet spécial pour la réservation des billets de bus vers l'aéroport, parallèlement à la possibilité de réservation de billets en ligne, via l'application Mahatati, dédiée à cet effet dans le cadre de la numérisation du secteur. Cette initiative vise à assurer de nouvelles lignes de transport aux citoyens en réponse aux besoins exprimés dans ce domaine, selon la même source.

A noter que la gare routière Chahid Baila Farouk a entamé la numérisation de ses lignes à partir du 2e semestre de cette année. Elle compte plus de 650 lignes de transport (inter-wilayas, urbaines et suburbaines), a conclu le communiqué.

FORUM DE LA JEUNESSE AFRICAINE

Appel aux pays de l'UA à faire face aux défis du XXI^e siècle

La quatrième édition du Forum de la jeunesse africaine, clôturée lundi soir à Oran, a abouti à une déclaration finale qui appelle les Etats membres de l'Union africaine (UA) à s'impliquer dans les actions initiées par la commission de l'UA pour faire face aux défis auxquels est confronté le continent africain.

L'éducation et le développement des compétences de la jeunesse africaine constitue l'une des priorités auxquelles les gouvernements africains doivent accorder un intérêt particulier, selon le même document. Il est recommandé aussi de donner la priorité au développement d'une culture numérique inclusive, accessible, de qualité et résiliente, à la pensée critique et à l'innovation, appelant à assurer l'accès universel à une éducation de qualité en rendant l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire gratuit et obligatoire, en particulier dans les communautés rurales et mal desservies. En outre, la lumière a été faite sur la nécessité d'adopter une politique qui

reconnaisse les compétences comme base du mérite académique et de l'emploi, y compris l'expérience acquise par le biais du bénévolat et des stages professionnels, tout en investissant dans une éducation de qualité qui met l'accent sur la formation et le perfectionnement des enseignants.

Les participants au Forum de la jeunesse africaine ont aussi appelé à permettre la participation des jeunes à la prise de décision et à la mise en oeuvre de la Charte africaine de la jeunesse (CAJ) pour s'assurer que les voix des jeunes soient entendues dans l'élaboration de l'avenir de l'Afrique. A ce propos, il est exigé de soutenir le processus de révision de la Charte africaine de la jeunesse, conformément à la stratégie d'engagement des jeunes adoptée afin d'inclure des sujets nouveaux et innovants pour accélérer le développement et l'autonomisation des jeunes. Et comme le monde connaît une transformation numérique, le forum a insisté, entre autres, à ce que les pays

africains travaillent à combler le fossé numérique en investissant dans les infrastructures technologiques et en garantissant un accès à l'internet à tous les jeunes du continent, en particulier dans les zones rurales. L'intégration des compétences numériques dans les systèmes éducatifs et la promotion de la cybersécurité pour protéger les jeunes des menaces en ligne, sont les autres exigences à adopter, tout en optimisant le potentiel de l'économie numérique. A cette occasion, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été honoré par les participants pour la réussite du Forum et le soutien qu'il apporte à la jeunesse africaine.

Le président du Conseil supérieur de la Jeunesse a également honoré le représentant de la Commission de l'Union africaine, Elwad Elmi Mohamed, et les ministres de la Jeunesse et des Sports Abderrahman Hamad, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yassine Merabi.

L'HYDROGÈNE VERT DANS LA BONNE VOIE

À la conquête de l'Europe

L'Algérie s'apprête à lancer un nouveau projet d'exportation de l'hydrogène vert vers l'Europe.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère de l'Énergie et des Mines indique dans un communiqué que ce projet en cours de faisabilité prévoit l'acheminement de 220 MW en destination de l'Espagne dans un premier temps pour ensuite s'élargir à d'autres marchés européens. Décidément, l'Algérie est au centre d'intérêt des Etats européens pour la conquête de l'hydrogène vert. Une énergie renouvelable qui a la particularité d'être moins polluante et moins coûteuse. A l'occasion de la visite de la délégation parlementaire de l'Otan en Algérie, le ministère de l'Énergie et le groupe Sonatrach ont fait savoir que le projet est en avance puisqu'il va créer un important corridor énergétique qui reliera l'Espagne, l'Italie,

la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, l'Autriche. Selon le ministère de l'Énergie, il s'agit « d'un projet intégré avec une exportation prévue à l'Espagne via une nouvelle voie maritime et même les infrastructures existantes ». En effet, il faut noter que le groupe Sonatrach qui pilote l'ensemble des projets relatifs à l'hydrogène vert compte élargir ses ambitions à l'international en commençant par les marchés de proximité. La stratégie algérienne s'appuie sur une perspective de produire et exporter 30 à 40 téra watt heure à l'horizon 2040. Mais en attendant, les premiers projets pilotes vont commencer dès cette année sur une échéance entre 2023 à 2030. Malgré les coûts élevés dans le monde, l'Algérie a choisi ses partenaires historiques européens comme l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne pour produire les premières quantités de cette énergie qui représente déjà un marché de 2% pour le pays. Concrètement, l'Algérie qui compte se diriger vers une transition énergétique et

réduire sa dépendance sur les énergies fossiles, a mis une feuille de route qui se base sur « des prix compétitifs » qui intéresse surtout les clients européens. Les atouts de l'Algérie dans ce domaine fait qu'elle dispose d'importante ressources en énergie solaire (2000 à 3000 heures d'ensoleillement) et des gisements de gaz qui peuvent avec le mix énergétique et des techniques de pointes produire l'énergie propre de l'hydrogène vert à partir du gaz naturel et le stockage de carbone et l'énergie solaire qui sera portée à 15.000 MW heure. Ce potentiel dont mise l'Algérie sera soutenue par un investissement colossal entre 25 à 30 milliards de dollars pour engranger des recettes de 110 milliards de dollars. C'est l'avantage de tels bénéfices que l'avenir s'annonce positif pour les énergies renouvelables au-delà du fait que cette nouvelle politique énergétique est dictée également par des impératifs écologiques et de contribuer à réduire l'empreinte carbone à long terme. **F.A.**

DOUANES :

Faciliter votre transit en ligne

La Direction générale des Douanes (DGD) a appelé, dans un communiqué, les voyageurs entrant en Algérie ou sortant via les frontières terrestre, maritime et aérienne à utiliser sa plateforme numérique pour faciliter leur transit. Les services des Douanes assurent, à travers leur plateforme numérique, les déclarations, en ligne, de monnaie et d'objets à valeur ainsi que les titres de passage en douane (TPD) des véhicules, en plus d'autres services, ajoute le communiqué.

En vue de bénéficier de ces services, la direction appelle les voyageurs à l'ouverture d'un compte électronique, en accédant au portail électronique du nouveau système d'informations des Douanes algériennes <https://alces.douane.gov.dz>.

Après l'ouverture du compte électronique, les voyageurs peuvent accéder, à distance, aux services des titres de passage en douane (TPD) des véhicules et des déclarations de monnaie et d'objets de valeurs.

Les Douanes algériennes ont lancé ces services numériques à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution nationale.

R.N.

CULTURES STRATÉGIQUES :

Une feuille de route multisectorielle pour accompagner les investissements dans le Sud

Une feuille de route multisectorielle a été élaborée, lundi, sur des mesures supplémentaires au profit des investisseurs dans le domaine du développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie, l'ouverture de pistes et la fourniture des services de télécommunications.

Cette décision a été prise lors d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère des Finances, afin de répondre aux besoins liés aux projets de développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud, en présence des ministres des Finances, Laaziz Faïd, de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, de l'Hydraulique, Taha Derbal, et de la Poste et des Télécommunications, M. Karim Bibi Triki. Ont également assisté à cette réunion les walis d'Adrar, de Timimoun, d'Illizi, d'El Meniaa, d'Ouargla et de Touggourt, ainsi que des cadres des ministères concernés, des représentants d'entreprises publiques et d'institutions telles que Sonelgaz, Algérie Télécom, l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH), le Fonds national d'investissement (FNI), les directeurs des instituts techniques concernés, de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (Odas) et de l'Office national des terres agricoles (Onta). Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Cherfa a rappelé les objectifs fixés par le président de la République en matière d'autosuffisance en blé dur et de développement des cultures stratégiques, soulignant la nécessité d'accélérer le raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité et de les désenclaver. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, le ministre a indiqué

que la concrétisation des investissements avait débuté au niveau de 94 exploitations agricoles dans les wilayas du Sud, et que certaines d'entre elles étaient déjà entrées en phase de production.

Afin d'aplanir les difficultés enregistrées, le ministre a affirmé que lors des débats tenus durant la réunion, il a été décidé d'accorder « la priorité » aux wilayas du Sud en termes d'affectations financières destinées au raccordement des exploitations agricoles à l'énergie.

S'agissant des crédits bancaires, M. Cherfa a indiqué avoir eu, dimanche dernier, une séance de travail avec le ministre des Finances et l'Association des banques et établissements financiers (Abef), lors de laquelle il a été convenu d'associer toutes les banques publiques au financement des investissements agricoles, soulignant que chaque banque prendra en charge une région précise.

Par ailleurs, toutes les Compagnies d'assurances publiques seront aussi associées à l'opération d'assurance des exploitations agricoles, a-t-il souligné, relevant que toutes ces mesures seront concrétisées dans les semaines à venir.

Il a également été convenu de former des commissions locales multisectorielles pour définir les priorités de chaque wilaya, en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires, ajoute le ministre. Ces démarches, dira M. Cherfa, sont à même d'établir la confiance avec les investisseurs, affirmant que l'Etat assure les moyens nécessaires à la réussite du programme des cultures stratégiques.

Il a, à ce propos, rappelé les projets de réalisation de 350 centres de proximité de stockage d'une capacité de 50 000 quintaux/centre (capacité totale de stockage atteignant 17,5 millions de quintaux), et de 30 silos de stockage de céréales à long terme. Concernant les centres de proximité de stockage, le ministre a fait état de

311 centres en cours de réalisation dont les premiers seront réceptionnés en février 2025, tandis que les entreprises chargées de la réalisation des 36 centres restants seront connues « prochainement ». De nouveaux investissements agricoles dans le Sud M. Cherfa a également fait savoir que 51 centres de proximité de stockage, parmi les centres prévus, se trouvent dans les wilayas du Sud.

Concernant les silos, dont la capacité de stockage est d'un million de quintaux/silo, le ministre a précisé que les démarches pour choisir les entreprises de réalisation sont en phase d'achèvement. Trois de ces silos seront réalisés dans le Sud, à Adrar, Ouargla, et El Menia. Dans son allocution, le ministre des Finances a fait état d'affectations financières considérables allouées au profit du secteur agricole pour atteindre les objectifs fixés, notamment en ce qui concerne la promotion de l'investissement agricole par la mise en valeur des terres et leur octroi dans le cadre de la concession, l'électrification rurale, la réalisation des routes et des pistes agricoles, l'extension des surfaces irriguées ainsi que la mobilisation des ressources en eau nécessaires.

Dans ce cadre, le ministre a précisé que les wilayas du Sud avaient bénéficié d'enveloppes financières considérables dans le secteur des routes, à travers un programme en cours pour la réalisation de 103 projets. Intervenant à cette occasion, M. Rekhroukh a indiqué qu'un travail était en cours pour la réhabilitation des routes nationales et de chemins de wilaya ainsi que l'ouverture de nouvelles pistes dans le Sud, à l'instar de la route relative au projet « Baladna » dans la wilaya d'Adrar.

De son côté, M. Derbal a affirmé que l'Algérie disposait des moyens permettant de trouver des solutions pour l'approvisionnement en eau des projets agricoles dans les wilayas du Sud. Pour sa part, M.

Triki a fait savoir que son département ministériel s'emploiera à trouver les solutions adéquates pour assurer des réseaux de télécommunications au niveau des exploitations agricoles, précisant que le recours aux satellites figure parmi les solutions efficaces. Lors de cette réunion, un exposé du ministère de l'Agriculture a été présenté sur les grands projets dans le domaine du développement des cultures stratégiques, faisant observer qu'en sus du projet « Baladna » de production de lait en poudre et du projet du groupe italien « Best Food » (BF) de production de céréales et de légumineuses, plusieurs autres projets structurants sont actuellement en phase de lancement. Il s'agit notamment d'un projet du groupe Cevital dans les wilayas d'El-Menia, de Ouargla et de Ghardaïa, sur une superficie totale de plus de 285 000 hectares, pour la production de betterave sucrière et une unité de transformation d'une capacité de 505 000 tonnes/an, ainsi que la production d'autres cultures stratégiques. Il s'agit également d'un projet de l'entreprise « Tafadis », filiale de Madar Holding, dans les wilayas de Ouargla et de Touggourt, sur une superficie de plus de 20.000 hectares, pour la production de betterave sucrière et une unité de transformation d'une capacité de 60 000 tonnes/jour, avec un objectif de production de 720 000 tonnes/an, en plus de la production d'autres cultures stratégiques dans le cadre du programme de rotation des cultures.

Il s'agit, entre autres, d'un projet d'investissement algéro-saoudien dans la commune de Hassi Gara, dans la wilaya d'El Menia, sur une superficie de 20 000 hectares, pour la production agricole et l'élevage du bétail. Il est, en outre, question d'investissements dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois dans la filière de l'aviculture et des cultures stratégiques, au niveau de la wilaya d'Adrar. **R.N.**

ENERGIE

M. Arkab reçoit une délégation de la société argentine INVAP



Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, lundi, une délégation de la société argentine "INVAP", conduite par son président-directeur général (P.-dg), Dario Mario Giussi, avec lequel il a exploré les opportunités de coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de l'Argentine en Algérie et du Commissaire à l'énergie atomique, Abdelhamid Mellah, il a été question d'évoquer les relations de coopération entre le Commissariat à l'énergie atomique (Comena) et la société argentine dans le domaine de l'énergie

nucléaire et ses utilisations énergétiques et non-énergétiques à des fins pacifiques, ainsi que les perspectives de leurs développements.

La rencontre a été l'occasion pour examiner la modernisation des structures nucléaires au Centre de recherche nucléaire de Draria (Alger), ainsi que la réalisation d'un laboratoire pour la production d'isotopes radioactifs à des fins médicales et industrielles pour permettre à l'Algérie de produire les produits radiopharmaceutiques anticancer qui relèvent de la médecine nucléaire, outre la radiothérapie et l'imagerie médicale et autres, selon la même source.

La production locale des produits radiopharmaceutiques est à même d'offrir à l'Algérie plusieurs avantages stratégiques, économiques et médicaux, qui aideront à améliorer l'accès à la prise en charge médicale et renforcer la sécurité des patients.

INVAP est une entreprise privée fondée en 1976 qui conçoit et produit des

équipements pour les secteurs nucléaire, spatial, chimique, pétrolier et médical. Entre l'Algérie et l'Argentine, la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire remonte à 1985, avec pour objectif de répondre à des besoins nationaux spécifiques, à l'instar de la formation, la production d'isotopes radioactifs pour des applications médicales et industrielles, la médecine nucléaire, l'imagerie médicale, la radiothérapie, la sûreté et la sécurité nucléaires, l'ingénierie nucléaire, ainsi que la gestion et le traitement des déchets radioactifs.

Grâce à cette coopération, des installations nucléaires majeures ont été construites, notamment le réacteur nucléaire Nuclear Uranium Reactor (NUR) d'une puissance de 1 mégawatt, destiné à la recherche et à la formation, outre une unité pour le développement d'éléments de combustible nucléaire, selon le communiqué du ministère.

AADL

Inauguration du premier centre de paiement électronique

Le service de gestion immobilière de l'Agence AADL a annoncé, dans un communiqué publié lundi, l'ouverture du premier centre de paiement électronique, situé dans le quartier des 416 logements Gué de Constantine. Le communiqué précise que ce centre, unique en son genre en Algérie, sera situé dans le quartier des 416 logements à Gué de Constantine, dans la capitale. L'agence a ajouté que ce centre permettra à tous les locataires, à travers le pays, de régler leurs factures mensuelles en utilisant divers moyens de paiement électronique et ce, 24 heures sur 24, tous les jours de la semaine.

HYDROCARBURES

En hausse, le pétrole termine à plus de 75 dollars

Les cours du pétrole ont encore pris de la hauteur lundi, raffermis par un report de l'augmentation de production des pays de l'Opep. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier s'est apprécié de 2,71%, pour clôturer à 75,08 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en décembre a, lui, pris 2,85%, à 71,47 dollars.

La variété américaine de référence a ainsi enregistré une quatrième séance positive d'affilée.

FRET MARITIME

La filiale de Madar compte acquérir en 2025 ses deux premiers navires

La nouvelle compagnie de transport maritime de marchandises créée récemment, Madar maritime company (MMC), a entamé les démarches pour acquérir ses deux premiers navires l'année prochaine (2025), consolidant ainsi le pavillon national en manque de navires, notamment de type vraquiers, a indiqué, lundi à Alger, son P.-dg, Ali Ourak. "Compte tenu du déficit en matière de navires vraquiers destinés au transport du clinker, du phosphate et des céréales notamment,

MMC compte acquérir deux navires pour notre première année d'activité et nous avons entamé pour cela les démarches nécessaires", a déclaré, à l'APS, M. Ourak, en marge des travaux de la Conférence internationale de l'économie maritime (CIEM), organisée sous le thème : "Naviguer vers l'avenir : construire le secteur maritime de demain", par World Trade Center Algiers et World Trade Support. Selon les précisions du P.-dg de cette filiale du groupe public Madar Holding, ces deux acquisi-

tions "serviront d'abord à transporter les marchandises produites par les usines relevant du groupe, destinées à l'exportation, et couvrir ensuite une partie de la demande pour l'importation de marchandises sur le marché algérien, largement couvert par les armateurs internationaux".

"Nous allons commencer par couvrir une part de la demande du marché national, qui a besoin au moins de six navires vraquiers, avant d'acquérir des porte-conteneurs dans

une seconde phase", soutient-il. MMC veut aussi mettre ses navires à la disposition des exportateurs nationaux pour leur faciliter l'accès aux marchés internationaux, tout en assurant la régularité des traversées depuis les ports algériens. Créée en août dernier, MMC est dotée d'un capital social de 4 milliards de dinars. Elle est spécialisée dans le transport et la logistique maritime et ambitionne de contribuer à renforcer le pavillon national en le dotant de nouvelles capacités.

« Accompagnement de support au sevrage tabagique et à la prévention »

La Société algérienne de psycho-oncologie et de soins de support (Saposs) a organisé son 4^e Workshop antitabac.

PAR OURIDA AIT ALI

Le 4^e atelier antitabac de la Saposs a été organisé en mode hybride : présentiel et distanciel, à l'occasion de la Journée nationale de lutte antitabac, le samedi 12 octobre 2024, en marge des 10^{es} Rencontres internationales de l'amicale des psychiatres de Béjaïa sur le thème : « Drogue, jeunesse et société » tenues à Béjaïa les 10, 11 et 12 octobre passé à l'hôtel Saldae du nom de Vegayet antique.

Pas moins de 6 communications ont été présentées par l'équipe de la Saposs de 13h00 à 15h00 sous la modération experte de Dr Gérard Ferrey (France), Pr Madjid Tabti (Alger) en présentiel et Pr Belkacem Chafi (Oran) à distance par zoom.

Depuis 2016, année de sa création sous le nom de Saposs (Société algérienne de psycho-oncologie), puis de Saposs depuis 2022 (Société algérienne de psycho-oncologie et de soins de support) après l'extension de ses objectifs, la société savante s'est donnée comme autres missions la lutte antitabac et le sevrage en direction des hommes et des femmes, notamment des jeunes pour la prévention et l'accompagnement au sevrage tabagique pour ceux qui souhaitent rompre avec la cigarette, notamment les patients qui ont le cancer et sont sous chimiothérapie, d'où l'intitulé de sa thématique cette fois-ci : « Tabac et cancer, un duo infernal en cancérologie : intérêt d'un accompagnement de support au sevrage et de la prévention ».

Ceci est d'autant plus important lorsqu'on sait que le tabac constitue le premier facteur de risque évitable de cancers et fait environ 8 millions de décès par an.

« Arsenal législatif et réglementaire dans la lutte antitabac en Algérie »

Mme Ourida Ait Ali, journaliste dans l'information médicale et membre de la Saposs, soulignera,



quant à elle, que l'Algérie s'est fixée entre autres credo, la lutte antitabac à l'appui d'un arsenal législatif et réglementaire. En premier lieu, la loi 85/05 du 16 avril 1985 relative à la protection et la promotion de la santé dans son chapitre IV consacre ses articles 63, 64, 65 et 66 à la lutte antitabac par l'interdiction de l'usage du tabac dans les lieux publics et sa publicité en l'occurrence dira la conférencière qui ajoutera qu'en application à ce texte législatif, le décret exécutif n°01/285 du 24 septembre 2001 a été pris et fixant l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

En outre, par arrêté du ministère de la Santé publique n°116 du 27 septembre 2015, une journée nationale antitabac a été instituée suite à une réunion organisée le 7 octobre de la même année par la Direction générale de la prévention et de la promotion au siège de l'INSP.

« Epidémiologie des pathologies médicales et tabac en urgence »

La Professeure Dehbia Ourrad, responsable au service d'anesthésie réanimation et de l'unité antidouleur au CHU de Beni Messous et vice-présidente de la Saposs a informé des cas d'urgence en réanimation suite aux AVC, affections cardiaque, bronchite pulmonaire obstructive, (BPCO), chez des sujets de plus en plus jeunes,

dira-t-elle, en lien direct avec le tabagisme ou aggravant une maladie déjà existante. En outre, fera savoir la communicante, le tabagisme affaiblit le système immunitaire ce qui engendre des infections cutanées dues à des bactéries, des champignons ou des parasites qui cicatrisent très mal chez le fumeur. Ce qui est encore plus dramatique, déplore la professeure, c'est la fumée secondaire du tabac inhalée involontairement par l'entourage du fumeur, en l'occurrence le conjoint (tabagisme passif, naguère banalisé, mais actuellement à l'origine d'urgence médicales entraînant parfois des décès malheureux).

Le Professeur Seddik Bekkou, chef du service pédopsychiatrie à l'hôpital de Tipasa, trésorier à la Saposs, aborda, quant à lui, le thème de « l'intérêt d'une approche multisectorielle coordonnée dans la prise en charge des addictions », faisant le lien entre la question cruciale de l'antitabac dans l'atelier Saposs et le thème central de ses collègues de l'amicale des psychiatres au congrès, à savoir l'addiction et jeunesse.

Mme Zina Oukkal Fettouchi, psycho-oncologue major au service d'oncologie médicale et coordinatrice à l'EHS CPMC, vice-présidente de la Saposs et organisatrice de l'atelier, et Dr Lamia Mouhoubi, maître-assistante en

oncologie médicale EHS CPMC, présenteront une communication commune intitulée : « Unité d'addictologie : un dispositif de support pratique pour accompagner le sevrage tabagique (des patients d'oncologie). Intérêt d'une liaison et coordination »

« L'intérêt pour le tabac est ancestral (l'homme a toujours fumé, chiqué et maché les feuilles de tabac, dira l'oncopsychologue Oukkal Fettouchi, mais l'intérêt pour la lutte antitabac est récent, c'est depuis la prise de conscience dans le monde de ses

ravages, il est temps de passer en Algérie de la croyance erronée que "le tabac makrouh bark" qui banalise ce facteur de risque vers la représentation plus objective : le tabac tue !! »

Les chiffres donnés par mes collègues somaticiens, poursuit Dr Oukkal, sont édifiants sur le tabac facteur de risque de plusieurs maladies et des cancers. C'est un facteur de risque chez l'homme, la femme et les enfants ; c'est un fléau pour toute la société, comme ne cesse de le répéter souvent à nos journées notre expert national en la question le Pr Chafi .

L'addiction au tabac a des causes multiples, poursuit-elle. Comme il a été dit ici, « il faut, donc, des interventions multidisciplinaires et soins de support pour accompagner le sevrage. Une liaison entre l'oncologie et une unité d'addictologie serait nécessaire pour l'organisation du travail de sensibilisation à la prévention d'abord, qui est la meilleure attitude antitabac ; attitude que nous retrouvons, dira Dr Oukkal, chez la population mozabite, chez qui les soignants enregistrent un moindre pourcentage de cancer de poumon, d'après l'association el Belsem et chouyoukhs de la région de Guerrara que nous avons rencontré lors des journées scientifiques), mais quand le mal est fait, la solution de rattrapage



existe, c'est le sevrage avec un accompagnement de support. Cette démarche est d'autant plus nécessaire quand la personne a déjà le cancer, comme dans le cas de nos patients en oncologie, précise-t-elle, et c'est le propos de notre communication commune avec notre collègue Dr Mouhoubi, l'oncologue. En effet, les patients d'oncologie sous traitements devraient être accompagnés par une équipe experte grâce à une liaison entre la cancérologie et l'unité d'addictologie que nous souhaitons voir s'établir pour un

résultat optimal d'accompagnement de support au sevrage ». Tout un parcours de soins spécialisés qui commence par l'accueil, dira Dr Oukkal, écoute et entretien motivationnel après évaluation avec les tests requis, puis exploration des ambivalences et craintes du patient pour voir son intention, travailler avec lui la décision et élaboration ensemble d'un plan d'action avec des outils psychologiques, de support avec le ou la psychologue et des traitements substitutifs de première intention (patches...) et de deuxième intention (les médicaments connus préconisés) avec le médecin de l'équipe, tout en maintenant l'abstinence et prévention des rechutes éventuelles ».

« Retrouver ses facultés mentales et physiques à travers l'alimentation, après un stress addictif »

Melle Sakina Cylia Lateb, nutritionniste libérale, journaliste et membre assesseur de la Saposs, aborda le thème complémentaire à la communication précédente qui est « Retrouver ses facultés mentales et physiques à travers l'alimentation, après un stress addictif » en donnant des conseils, afin de maintenir un poids équilibré en adoptant une bonne hygiène de vie après le sevrage tabagique pour ne pas prendre du poids.

La spécialiste a précisé que les anciens fumeurs avaient tendance à se diriger vers les aliments sucrés et gras pour retrouver les mêmes sensations de plaisir procurées par le tabac. Ces types d'aliments sans intérêts nutritionnels stimulent le circuit de la récompense et font prendre du poids à l'ancien fumeur. Elle a, donc, recommandé de réduire la consommation de ces calories vides et d'opter pour des nutriments sains retrouvés dans les fruits, légumes, oléagineuses, protéines animales et végétales, légumineuses, graisses insaturées et sucres complets. La communicante a aussi proposé la consommation de fruits rouges et d'agrumes en grande quantité pour recouvrer une bonne santé, car ils sont riches en antioxydants et vont éliminer les radicaux libres provoqués par le tabac.

Chronologie des workshops sur la lutte antitabac organisés par la Saposs

Comme il a été dit précédemment, la Saposs a fait de la lutte antitabac un de ses credo et ce, en droite ligne des recommandations de l'OMS. Plusieurs démarches de sensibilisation de proximité ont été menées spontanément avec des affiches à la Safex lors des SICAN, par prospectus en arabe et français en affichage en 2021 lors de la pandémie Covid 19, et

du 05 au 11 mars 2023 au centre culturel du 11-Décembre-1960 à la rue Mohamed-Belouizdad lors de la semaine de sensibilisation et prévention contre le cancer organisé par le ministère de la Santé. Mais des ateliers officiels de travail avec des experts au nombre de 4 ont été organisés en 2019, 2020, 2022 et celui d'actuellement en 2024.

Le premier workshop organisé par la SAPO s'est tenu au sein de l'amphithéâtre de l'EHS CPMC en juin 2019 en collaboration avec la direction de la prévention du ministère de la Santé. Plusieurs communications d'experts en la matière relatives aux cancers engendrés par le tabagisme ont été présentées.

Au demeurant, il a été proposé aux fumeurs, notamment aux personnels de la santé, une aide au sevrage en marge de cette journée.

Le deuxième workshop a été organisé en visio-conférence diffusée en 2020 en raison des mesures de confinement dues à la pandémie de Covid-19. Le troisième workshop s'est déroulé le 26 Novembre 2022 à la Maison de jeunes de Kouba (Alger).

Le choix de cet espace n'est pas fortuit puisque l'objectif était d'alerter les jeunes contre les dangers des drogues en général et du tabagisme en particulier et surtout expliquer à cette catégorie de population des plus vulnérables à ne jamais s'aventurer à prendre la première cigarette, souvent entre camarades pour imiter les autres car l'addiction est vite installée et le sevrage devient difficile.

C'est dire l'importance de ces journées de sensibilisation au vu de l'intérêt des jeunes pour cette causerie de par leurs questions auxquelles les spécialistes ont répondu en toute simplicité et engagement, enlevant tables et chaises pour une interaction pratique à laquelle les jeunes pubères ont été sensibles, terminant la journée avec une troupe théâtrale qui a renforcé encore le message sanitaire de prévention.

On considère cet événement comme une réussite et est appelé à être reconduit pour ne pas baisser la garde face au danger qui menace notre chère jeunesse.

Allergie au pollen : Le masque peut-il aider ?

Les personnes qui souffrent d'allergie au pollen ont-elles intérêt à conserver leur masque en extérieur, pour éviter de trop souffrir de rhinite allergique ?

Si le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur, les personnes qui souffrent d'allergie au pollen sont bien tentées de le conserver, pour faire rempart aux allergènes. Est-ce réellement une bonne idée ?

Oui, bien sûr, répond la Fédération française d'allergologie qui, dès le printemps 2020, alors que le port du masque était encore balbutiant, appelaient à systématiser le plus possible son utilisation à l'extérieur, "en particulier en période de pics polliniques et dans des situations à risque d'exposition importante aux allergènes". Frédéric de Blay, président de la Fédération française d'allergologie expliquait dans un communiqué : "Le masque a d'ores et déjà prouvé son efficacité et devient, dès lors, un objet qui entre dans le quotidien des Français. À l'instar des pays asiatiques, le port du masque doit devenir une solution thérapeutique à envisager sur le long terme, y compris dans un monde sans covid, pour se prémunir des maladies environnementales."

Quand faut-il le porter ?

Les allergologues recommandent le port du masque à l'ensemble des patients de plus de 11 ans atteints d'allergies respiratoires (rhinite allergique ou asthme) dues aux pollens :

- *Lors de promenades à la campagne ;
- *Pendant la tonte du gazon ou le jardinage ;
- *Lorsque vous passez du temps à l'extérieur sans faire d'activité physique importante.

Toutefois, le port du masque n'est pas la solution miracle et ne doit pas dispenser les allergiques de prendre leur traitement car lorsqu'ils éternuent (ce qui est très fréquent en cas d'allergie) le masque devient humide et filtre beaucoup moins les particules extérieures. Par ailleurs, les masques chirurgicaux ne collent pas parfaitement au visage et laissent quand même passer certains pollens par les côtés. Privilégiez l'usage des masques de type FFP2 qui ont une meilleure adhérence au niveau des joues.

Peut-on devenir allergique du jour au lendemain ?

Vous avez les yeux irrités et le nez qui coule depuis l'arrivée du printemps ? Sachez donc qu'il pourrait s'agir d'une nouvelle allergie. Et l'allergologue Isabelle Bossé vous explique pourquoi.



Votre chat, vit avec vous depuis plus de 15 ans, et jusqu'à preuve du contraire, tout allait très bien entre vous. Mais voilà : depuis quelques temps, sa présence provoque chez vous des éternuements et de terribles écoulements nasaux. Seriez-vous devenu(e) allergique aux poils de chats ? Est-ce seulement possible ? "Oui, complètement", répond Isabelle Bossé. On peut être soudainement allergique aux animaux après en avoir côtoyé pendant des années, ou à certains aliments après en avoir mangé toute sa vie ou encore aux pollens. C'est comme ça." *Le problème ? On ne sait pas vraiment pourquoi...*

Une grande quantité d'allergènes

"Attention, poursuit l'experte, on sait très bien pourquoi les gens sont allergiques. Il peut s'agir, par exemple, de facteurs environnementaux ou allergiques. Mais on ne sait pas pourquoi certaines allergies se déclenchent à un moment X, et pas 6 mois avant ou 5 ans après."

Ce que l'on sait, en revanche, c'est que ces allergies inopinées apparaissent bien souvent lorsque celles et ceux qui en souffrent entrent en contact avec une très grande quantité d'allergènes. "Il peut s'agir, par exemple, d'un printemps extrêmement chaud et venteux, avec beaucoup de pollen dans l'atmosphère. C'est ce que nous avons vécu pendant le confinement il y a deux ans, et de nombreuses personnes ont déclaré des allergies à ce moment-là."

Cependant, cela n'explique tout : "L'année dernière, le printemps a été relativement mauvais et faible en pollen, mais des gens ont tout de même déclaré de nouvelles allergies aux pollens. Tout ça varie vraiment d'un individu à l'autre..."

Tout dépend malgré tout de l'âge de l'individu en question : "On sait que

les adolescents et les jeunes adultes entre 15 et 35 ans sont particulièrement touchés par les allergies. Mais encore une fois, cela peut se déclarer pendant la prime enfance comme à 40 ans..."

Dépister tôt pour mieux soigner

Ne laissez rien passer. Même pas un simple nez qui coule début avril. Pourquoi ? "Parce qu'il peut s'agir de signes avant-coureurs d'une allergie, qui va s'aggraver tant que vous ne consultez pas. Aujourd'hui, il s'écoule en moyenne 7 ans entre les symptômes et le diagnostic, et c'est beaucoup..."

N'hésitez donc pas, surtout si de très légères crises surviennent souvent à la même période, à consulter votre médecin traitant, qui saura vous réorienter (ou non) vers un(e) allergologue. Parce que la bonne nouvelle, c'est qu'une allergie, nouvelle ou non, ça se soigne !

Covid-19 ou allergie aux pollens ?

Depuis l'arrivée du Covid-19 en mars 2020, les symptômes des allergies au pollen peuvent facilement être confondus avec ceux du virus.

Les symptômes du Covid-19 et les allergies au pollen sont proches. Si les pollens sont déjà bien présents dans l'air sur tout le territoire, notamment les pollens de frêne. Et les symptômes de ce sous-variant d'Omicron ressemblent drastiquement à ceux des allergies. Une poussée allergique se caractérise par des symptômes bien spécifiques : une rhinite (un écoulement clair par le nez, des éternuements, le nez qui gratte), une conjonctivite (les yeux qui pleurent, les yeux rouges) et/ou un asthme allergique (une respiration sifflante, de la toux).

En revanche, en cas d'allergie bien contrôlée, on ne constate pas de maux

de tête, de fièvre, de courbatures et/ou de fatigue anormale – ce sont des symptômes du Covid-19. "L'autre élément différenciant peut être le caractère inhabituel et différent de la toux par rapport aux années précédentes" ajoute l'Association asthme et allergies sur son site.

Le bon réflexe ? En cas de symptômes pouvant être attribués au coronavirus (fièvre, toux inhabituelle, courbatures), le mieux est de réaliser un test et de vous isoler en cas de résultat positif.

La perte d'odorat n'est pas spécifique au Covid-19. Lorsqu'elle s'accompagne d'une sensation de "nez bouché", elle est même un signe banal des patients allergiques. En revanche, une anosmie ou une agueusie (perte de goût) sans obstruction nasale "n'existe pas dans l'allergie et peut donc signifier qu'on a contracté le Covid-19", précise l'association Asthme et Allergies.

Les pollens favorisent-ils l'infection par la Covid-19 ?

D'après une étude allemande menée en 2020 par l'Université technique de Munich, un taux d'incidence élevé du Covid-19 est associé à un air plus concentré en pollens – y compris lorsqu'on n'y est pas allergique. L'analyse de données provenant dans 31 pays entre février et avril et 2020 a permis de faire cette association statistique. Plus précisément, les chercheurs ont observé qu'une augmentation de 100 particules de pollen par mètre cube équivalait à un taux d'infection par le coronavirus supérieur de 4 %. Selon les scientifiques, les pollens déposés dans les narines, bloqueraient des gènes impliqués dans la réponse immunitaire. Ainsi la présence dans l'air de pollens, nous rendrait plus vulnérable à l'infection par le Covid.

MÉDÉA

Un incendie dans un immeuble fait 11 victimes



Un incendie s'est déclaré, lundi soir, dans un appartement situé au deuxième étage d'un immeuble du quartier Essalam, dans la commune de Médéa, causant 11 victimes de sexe féminin, âgées de 2 à 80 ans, qui ont été affectées par des troubles respiratoires et un état de choc.

Selon la Protection civile, cinq des victimes ont été évacuées vers le dispensaire de Mardj Chakir pour des soins d'urgence, tandis que six autres ont été transportées à l'hôpital de Médéa pour un suivi

médical plus approfondi. Les équipes de la Protection civile ont réussi à maîtriser les flammes, empêchant ainsi la propagation de l'incendie aux autres appartements de l'immeuble. L'opération de recensement des dégâts

matériels est toujours en cours, selon la même source. Les autorités locales continuent de surveiller la situation afin de garantir la sécurité des résidents et d'évaluer l'étendue des dommages.

BOUIRA

La radio secrète a joué un "rôle central" dans la guerre médiatique contre la France coloniale

La "Radio secrète", créée le 16 décembre 1956, avait joué un "rôle central" dans la lutte contre la propagande médiatique et psychologique de l'armée française, et dans la mobilisation populaire contre le colonialisme, ont souligné lundi à Bouira des chercheurs en histoire.

S'exprimant lors d'une rencontre organisée par la radio locale de Bouira, dans le cadre des festivités célébrant le 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, les intervenants, dont l'enseignant d'histoire à l'université de Bouira, Zidine Kacimi, ont mis en avant le "rôle axial" joué par la radio secrète depuis sa création, dans la lutte contre la propagande coloniale.

Cette radio qui était "la voix de l'Algérie combattante, était un outil de lutte non seulement contre la propagande française qui a utilisé une armada de médias et de journaux pour contrer la révolution, mais surtout, pour porter haut la voix de l'Algérie combattante à l'étranger ainsi qu'à l'intérieur du pays", a souligné le professeur Zidine.

Dans son intervention, l'universitaire a donné un aperçu sur le parcours de ce média révolutionnaire depuis sa création, et qui, a-t-il dit, "a pu mobiliser le peuple algérien autour de sa révolution pour lutter contre l'armée coloniale malgré la propagande française qui a utilisé des radios locales ainsi que des journaux dans plusieurs régions du pays pour contrer le cours de la guerre".

La première émission de la Radio secrète a eu lieu le 16 décembre 1956 avec le slogan "Ici la Radio de l'Algérie libre et combattante, la voix du Front de libération s'adresse à vous, du cœur de l'Algérie", ont rappelé d'autres intervenants.

Pendant ses deux premières années, la révolution algérienne a eu recours à des radios des pays arabes, en particulier de la Tunisie et de l'Égypte, pour faire parvenir, à travers des émissions, sa voix au peuple algérien et au monde entier.

Le professeur Ammar Abderrahmane, de l'université d'Alger, est lui aussi intervenu au cours de cette rencontre abritée par la bibliothèque principale de la ville

de Bouira, pour mettre en lumière le "rôle pivot" joué par la Radio secrète, qui, a-t-il dit, "a apporté un soutien de taille à la guerre de Libération nationale malgré les harcèlements qu'elle a subi de la part de la France coloniale qui parasitait ses ondes".

Selon le professeur Ammar, cette radio a joué "un rôle considérable" dans le succès de la Glorieuse révolution armée menée avec honneur par l'Armée de libération nationale (ALN), outre sa contribution dans la mobilisation du peuple et des moudjahidine.

L'universitaire a souligné "l'impact fort de la voix du célèbre Aïssa Messaoudi chez les auditeurs, et sa contribution dans le relèvement du moral des combattants de l'ALN, et du peuple algérien".

"La Radio secrète a réussi tout au long de la Révolution, à diffuser des contenus divers entre communiqués militaires, commentaires politiques et réponses aux mensonges des médias de la France coloniale", ont encore souligné les intervenants lors de cette rencontre.

DEUX PERSONNES ARRÊTÉES POUR ORGANISATION DE TRAVERSÉES ILLÉGALES **Démantèlement d'un réseau de "harraga" à Sidi Bel Abbès**

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès ont réussi, cette semaine, à arrêter deux individus âgés de 30 à 50 ans, membres d'un réseau criminel organisé spécialisé dans la préparation de crimes liés à l'immigration clandestine.

L'enquête a été lancée après l'exploitation d'informations concernant deux suspects qui entreposaient et réparaient des embarcations utilisées pour l'immigration illégale dans une ferme. Les recherches ont permis d'identifier et d'arrêter les suspects, ainsi que de découvrir les détails de cette activité criminelle.

Sous la supervision du procureur, l'opération a permis la saisie de cinq bateaux, deux moteurs spécifiques, cinq moules pour la fabrication des bateaux, ainsi que divers équipements utilisés dans cette activité illégale.

Un troisième individu, dans la quarantaine, a également été arrêté et présenté au procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel Abbès.

DES QUANTITÉS IMPORTANTES DE CAFÉ ET D'ARÔMES SAISIS

Démantèlement d'un atelier clandestin de torréfaction de café à Tamanrasset

Les agents de contrôle, en collaboration avec la police de la wilaya de Tamanrasset, ont découvert un atelier clandestin de broyage et d'emballage de café destiné aux cafés.

Cette opération a permis de saisir d'importantes quantités de café, en grains et moulu, ainsi que des arômes et herbes utilisés pour les mélanger avec la poudre de café.

Tous les équipements utilisés dans le processus de production ont également été saisis, ce qui met en lumière l'ampleur de l'activité illégale menée par cet atelier.

Cette action s'inscrit dans les efforts continus des autorités locales pour garantir la sécurité et la qualité des produits disponibles sur le marché, et pour lutter contre les activités commerciales illégales susceptibles de nuire à la santé des consommateurs.

Après les purges au Labour, Starmer fait emprisonner les soutiens à la Palestine

Le nouveau Premier ministre britannique abuse de son autorité en élargissant le champ d'application de lois déjà draconiennes pour requalifier ses détracteurs en « soutiens » du terrorisme.

L'arrestation hier de Sarah Wilkinson, militante de la solidarité avec la Palestine, après celle du journaliste Richard Medhurst la semaine dernière – toutes deux fondées sur une improbable allégation de violation de l'article 12 de la loi sur le terrorisme – est la meilleure preuve que les purges autoritaires de Keir Starmer à l'encontre de la gauche travailliste ont pour but de museler les voix critiques à l'échelle nationale.

Désormais bien installé dans le bureau du ministre, Starmer peut écraser les droits fondamentaux des citoyens britanniques avec autant de plaisir qu'il a écrasé les vestiges de la démocratie au sein du parti travailliste, et ce pour les mêmes raisons.

Le Premier ministre britannique, déterminé à terroriser, pour les réduire au silence, les personnes qui critiquent sa complicité avec Israël et son génocide à Gaza, s'en prend maintenant à des membres de son gouvernement. M. Starmer a préféré élargir considérablement le champ d'application de lois « antiterroristes » déjà draconiennes, plutôt que de s'opposer aux États-Unis, en mettant fin aux ventes d'armes à un gouvernement israélien fasciste dirigé par Benjamin Netanyahu ou en se joignant à la plainte déposée par l'Afrique du Sud contre Israël auprès de la Cour internationale de justice. Là, les juges ont déjà statué que le massacre de dizaines de milliers de Palestiniens au cours des 11 derniers mois constituait un « génocide plausible ». La prochaine étape consistera, pour l'Afrique du Sud et les nombreux États qui la soutiennent, à prouver à la Cour internationale que le génocide ne fait aucun doute. Les buveurs de sang habituels du lobby israélien, comme David Collier, ont salivé à l'idée de l'arrestation de Wilkinson. Elle risque jusqu'à 14 ans de prison pour avoir prétendument « soutenu » une organisation interdite, à savoir le Hamas. Selon certaines informations, on lui aurait dit qu'elle était arrêtée en raison du « contenu qu'elle a publié en ligne ». La police a saisi tous ses appareils électroniques. Selon sa fille, elle a été libérée sous caution à condition de ne « jamais » utiliser ces appareils. Soyons clairs : la police n'utilise la loi sur le terrorisme de cette manière que parce qu'elle a reçu des instructions politiques. L'arrestation de Wilkinson n'est possible que parce que la police et Starmer, soi-disant avocat des droits de l'homme, ont détourné la qualification de « soutien au terrorisme ». Il s'agit d'une répression politique des plus évidentes. Traditionnellement, qualifier le « soutien » à un groupe terroriste de crime avait pour but de donner aux autorités le pouvoir de punir toute personne qui offrait une assistance matérielle à la commission d'un attentat, comme l'envoi d'argent ou d'armes, la dissimulation de combattants armés, la fourniture d'informations cruciales, etc. Même pour ce qui concerne les paroles, les lois pénales classiques exigent généralement des preuves que quelqu'un a incité de manière crédible à la violence directe ou mis la vie d'autres personnes en danger, comme en témoignent les charges retenues contre les personnes impliquées

dans les récentes émeutes d'extrême droite qui comprenaient des tentatives de pogroms contre les musulmans et les immigrés. Cela est tout à fait différent de la manière dont est aujourd'hui criminalisée, sous l'appellation de « soutien au terrorisme », toute affirmation positive au sujet d'une action menée par une organisation interdite – d'autant plus que le Hamas n'a pas seulement une aile militaire, mais aussi une section politique et un service d'aide sociale. La nécessité d'opérer des distinctions prudentes devrait être évidente. Faire l'éloge des dirigeants du Hamas, même de ses chefs militaires, pour avoir accepté de participer à des pourparlers de paix équivaudrait-il à « soutenir » une organisation terroriste ? Cela devrait-il conduire à une arrestation et à une peine de prison ?

Il n'a jamais été illégal de « soutenir » le Sinn Féin – l'aile politique de l'IRA –, c'est-à-dire d'avoir des propos élogieux à l'égard de son dirigeant de longue date, Gerry Adams, ou de soutenir ses positions politiques. Il n'était même pas illégal de « soutenir » les « terroristes » de l'IRA. Au début des années 1980, de nombreuses personnes ont critiqué les autorités d'Ulster et le gouvernement britannique de Margaret Thatcher pour leur traitement barbare des prisonniers de l'IRA. Le fait de « soutenir » la grève de la faim de Bobby Sands, membre de l'IRA, qui a conduit à sa mort dans la prison de Maze, n'était pas un délit passible d'arrestation, par exemple. Le Jewish News expose les motifs apparents de la descente d'une douzaine de policiers au domicile de Mme Wilkinson et de la décision de l'arrêter et d'ouvrir une enquête sur des accusations de terrorisme. Ces motifs, s'ils sont exacts, devraient nous faire froid dans le dos. C'était sans doute l'intention de Starmer.

1. Le Jewish News expose les motifs apparents de la descente d'une douzaine de policiers au domicile de Wilkinson et de la décision de l'arrêter et d'enquêter sur elle pour terrorisme. Ces motifs, s'ils sont exacts, devraient nous faire froid dans le dos. C'était sans doute le but de Starmer. Selon le Jewish News, Wilkinson a enfreint l'article 12 en décrivant l'assaut aérien du Hamas en Israël le 7 octobre comme une « infiltration incroyable ». Ce qui était clairement le cas. Quel que soit le critère utilisé, il s'agit bien d'une infiltration. Et mon dictionnaire donne comme l'une des principales définitions du mot « incroyable » : « difficile à croire », ou « extraordinaire » dans le sens de « très loin de l'ordinaire ». Voir le Hamas utiliser des deltaplanes pour franchir l'une des structures militaires les plus sophistiquées jamais construites pour emprisonner des millions de personnes est la définition même d'« incroyable ». Il est en effet difficile de croire que le Hamas a réussi techniquement à faire ce qu'il a fait ce jour-là. Même si la police ignorait le vrai sens du mot et supposait au contraire que l'on voulait dire « grand » ou « merveilleux » – pour décrire le Hamas sortant de la cage dans laquelle les habitants de Gaza ont été emprisonnés pendant des décennies et privés des nécessités de base pendant 17 ans – cela ne constituerait guère un crime, et encore moins un « soutien » au terrorisme. Comme le prévoit le droit international, les peuples occupés, tels que les Palestiniens, ont le droit de résister à une armée qui occupe leur territoire, y compris en recourant à la violence. Il suffit de demander à Starmer s'il pense que le peuple ukrainien a ce droit. De plus, comme le

concède discrètement le Jewish News, Wilkinson a écrit son tweet le 7 octobre, c'est-à-dire le jour même où l'attaque du Hamas a eu lieu. Elle n'avait donc aucune idée, au moment où elle l'a écrit, que des civils étaient tués en grand nombre.

(L'ampleur des atrocités commises par le Hamas contre les civils le 7 octobre est bien plus contestée que les médias occidentaux ne veulent bien l'admettre. Il est rapidement apparu que le Hamas ne tuait pas de bébés, comme on le racontait, et qu'il ne les décapitait pas non plus. Aucune preuve substantielle n'a été apportée à date pour démontrer qu'il y a eu des viols ce jour-là, et encore moins que le recours au viol est une politique systématique, comme le prétendent Israël et ses soutiens. Certains civils israéliens, nous le savons maintenant, ont été tués par les propres forces de sécurité d'Israël au titre du protocole Hannibal. D'autres civils israéliens ont pu être pris pour cible par des groupes armés et des individus non alliés au Hamas qui se sont déversés de Gaza par les brèches créées dans la clôture électronique autour de l'enclave). Mais même si nous supposons que Wilkinson savait que des civils avaient été tués ce jour-là, et en grand nombre, et que son utilisation du terme « incroyable » visait à indiquer qu'elle approuvait les massacres, le fait de noter l'exploit militaire extraordinaire qu'a constitué la sortie de Gaza ne toujours pas constituer un crime. Personne ne devrait être enfermé pour avoir été impressionné par la violence. Si nous voulions en faire une sorte de principe, nous devrions arrêter grand nombre de Juifs sionistes et de non-Juifs en Grande-Bretagne qui ont tenu à exprimer leur enthousiasme pour les mois de massacres perpétrés par Israël à Gaza.

2. The Jewish News cite également les louanges de Wilkinson à l'égard d'Ismaïl Haniyeh, chef du bureau politique du Hamas, peu après son assassinat par Israël à Téhéran. Elle l'a qualifié de « héros ». Pour situer le contexte, notons qu'avant son assassinat, Haniyeh était largement considéré comme un modéré, même au sein de l'aile politique du Hamas. Vivant en exil, il semble qu'il n'ait pas eu connaissance de l'attentat du 7 octobre. Il était également l'un des principaux acteurs des efforts visant à mettre fin à l'effusion de sang à Gaza et à instaurer un cessez-le-feu par le biais de négociations avec Israël. En tant que Haniyeh, Netanyahu a voulu soutenir les partisans de la ligne dure au sein des ailes militaires et politiques du Hamas. Saboter les espoirs de cessez-le-feu, a permis au gouvernement israélien de poursuivre son génocide. Il n'est pas plus déraisonnable de considérer Haniyeh comme un « héros » pour avoir mené une lutte politique visant à libérer la population de Gaza de ce que la Cour internationale a qualifié d'occupation illégale et de système d'apartheid israélien brutal que de considérer Gerry Adams, du Sinn Féin, comme un héros pour sa lutte politique visant à libérer la communauté catholique d'Irlande du Nord de la domination oppressive de la Grande-Bretagne et des loyalistes d'Ulster. On peut ne pas être d'accord avec la politique de Haniyeh ou d'Adams. On peut dénoncer toute personne qui soutient leurs positions. Mais on ne devrait certainement pas pouvoir enfermer leurs partisans – pas si nous voulons continuer à croire que nous vivons dans une société libre. Adams a été député au parlement britannique pendant de nombreuses années, bien qu'il ait refusé d'occuper son

siège à Westminster en signe de protestation. Personne n'a jamais sérieusement suggéré que ceux qui l'ont soutenu – en le qualifiant de héros ou en votant pour lui lors des élections – devraient être arrêtés et emprisonnés. Si quelqu'un l'avait fait, cela aurait été dénoncé comme un abus de pouvoir et une opération profondément antidémocratique.

3. Enfin, le Jewish News suggère que Wilkinson a publié en ligne, il y a environ huit ans, des messages historiques qui s'apparentent à un déni de l'Holocauste. Wilkinson conteste apparemment cette affirmation et affirme qu'il s'agit d'une campagne de diffamation.

Même en supposant le pire, – que Wilkinson aurait vraiment mis en doute l'Holocauste – cela ne devrait pas être du ressort de la police du « terrorisme ». Avoir des opinions irrationnelles, infondées ou immorales n'équivaut pas à « soutenir » le terrorisme. Absolument pas.

N'oublions pas non plus que, si les lois britanniques sur le terrorisme doivent vraiment être appliquées de manière aussi extensive, la première personne qui devrait être arrêtée pour « soutien » au terrorisme est Starmer lui-même. Il y a quelques mois, il a insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'Israël avait le droit de bloquer la nourriture, l'eau et l'électricité à 2,3 millions de personnes à Gaza, une politique qu'Israël a effectivement poursuivie et qui a entraîné une famine volontairement provoquée et la mort de nombreux Palestiniens. Le procureur de la Cour pénale internationale demande l'arrestation de Netanyahu pour cette politique de famine qui constitue un crime contre l'humanité.

Starmer, l'avocat des droits de l'homme, savait qu'affamer Gaza relevait du terrorisme – ou de la punition collective, comme on l'appelle en droit international. Et pourtant, il a soutenu sans réserve cet acte terroriste. Et ses paroles ont eu beaucoup plus de pouvoir pour influencer les événements que celles de Wilkinson auraient jamais pu. En tant que chef de l'opposition, il était en mesure d'exercer une réelle pression sur Israël pour qu'il mette fin à sa politique de famine en soulignant qu'il s'agissait d'un acte de terrorisme d'État. En tant que premier ministre, il est en mesure de faire avancer l'arrestation des dirigeants israéliens pour leurs actes terroristes en vertu du principe de la compétence universelle. Il peut également cesser d'armer le génocide. Si le système de droit international fonctionnait normalement, Starmer risquerait sans aucun doute de se retrouver dans le box des accusés de La Haye, accusé de complicité de crimes de guerre.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à la réalité terrifiante et orwellienne d'un Premier ministre complice de génocide, qui peut adapter les lois britanniques de « lutte contre le terrorisme » pour emprisonner tous ceux qui s'opposent au génocide israélien et qui dénoncent sa propre complicité, en les accusant de « soutien » au terrorisme. Starmer veut être juge, jury et bourreau. Nous ne devons pas le laisser faire. * Jonathan Cook a obtenu le Prix Spécial de journalisme Martha Gellhorn. Il est le seul correspondant étranger en poste permanent en Israël (Nazareth depuis 2001). Ses derniers livres sont : « Israel and the Clash of Civilisations : Iraq, Iran and the to Remake the Middle East » (Pluto Press) et « Disappearing Palestine : Israel's Experiments in Human Despair » (Zed Books).

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE 2024:

Dans l'attente angoissante du résultat !

Les Américains sont appelés à élire ce mardi 5 novembre Kamala Harris ou Donald Trump comme leur prochain président. Un jour décisif à plusieurs titres, où environ 244 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour élire le 47e président des États-Unis.

PAR : IDIR AMMOUR

Les Américains retiennent leur souffle. Malgré la multitude de sondages, il est très complexe de déterminer le nom de la personne qui succédera à Joe Biden à la Maison-Blanche pour les quatre prochaines années. Bien malin celui qui peut prédire (avec certitude) le nom de la personne qui va s'asseoir dans le bureau ovale pour les quatre prochaines années... La course est tellement serrée dans ces élections américaines où, tout pourrait se jouer à une poignée de voix d'écart. Aucun des deux candidats n'a d'avantage significatif sur son adversaire. Tantôt Harris mène de trois points dans un sondage, tantôt Trump mène la course de 2 points dans un autre, et dans certaines études les deux sont tout simplement à égalité. Un cas de figure qui s'est déjà produit et qui mène d'ailleurs à l'activation du 12^{ème} amendement de la Constitution américaine. Reste qu'à en croire fivethirtyeight.com, un site qui compile plusieurs résultats d'études, Kamala Harris serait en tête d'un seul petit point, à 47,9%, tandis que Donald Trump récoltait 46,9% des suffrages. Les jeux sont donc loin d'être faits, et la course pour la Maison-Blanche est acharnée.

Et le monde aussi !

En effet, le monde entier est dans l'attente angoissée du résultat de ces présidentielles américaines qui oppose le candidat républicain controversé à la rivale démocrate, Kamala Harris, venue à la rescousse d'un Joe Biden vaincu par son âge avancé. Les propos, souvent délirants, du milliardaire n'augurent, en effet, rien de bon pour



le monde, en général, et pour la nation arabe et musulmane, en particulier, tant son sionisme exacerbé et ses outrances coutumières sont de nature à rendre le pire plus que probable. Les services de sécurité sur le qui-vive ! L'élection génère autant de suspense sur son résultat, attendu possiblement dans la nuit de mardi à mercredi, que sur l'après-scrutin. Donald Trump, qui n'a jamais reconnu sa défaite à la présidentielle 2020 et dont les partisans ont pris d'assaut le Capitole le 6 janvier 2021, a déjà commencé à remettre en question l'intégrité des opérations de vote. Les deux camps ont d'ores et déjà engagé des dizaines d'actions en justice, tandis que deux Américains sur trois redoutent une éruption de violence dans le sillage du 5 novembre. Au moins deux États, celui de Washington et le Nevada, ont mobilisé les réservistes de la Garde nationale de façon préventive. En Géorgie, des agents électoraux sont équipés d'un dispositif à bouton d'alarme permettant d'avertir les autorités en cas de danger. Ailleurs dans le pays, certains bureaux de vote ont prévu une surveillance par drone ou des tireurs d'élite sur les toits. Dans la capitale fédérale Washington, des barrières métalliques sont érigées autour de la Maison-Blanche, du Capitole et d'autres sites sensibles.

Et si Trump l'emportait?

D'abord, une telle issue aurait des

implications des plus graves au Moyen-Orient où l'extrémiste Netanyahu mène une guerre génocidaire contre le peuple palestinien et agresse, à tours de bras, les peuples du Liban, de Syrie, du Yémen et d'Iran. Durant son mandat à la Maison-Blanche, Trump a donné la mesure de son soutien radical au sionisme, transférant l'ambassade des États-Unis à El-Qods et imposant à marche forcée la normalisation à plusieurs États arabes dont le Maroc de Mohamed VI. Autant dire qu'il n'a cure de mettre à feu et à sang aussi bien un Moyen-Orient explosif où la République islamique d'Iran constitue le cauchemar du sionisme que le Maghreb, avec une présence israélienne de plus en plus marquée. Outre qu'il cherchera à assouvir son dada de voir l'Arabie saoudite rejoindre la cohorte des États normalisés, objectif que partagent les démocrates, on peut penser que les tensions avec l'Iran iront crescendo jusqu'à atteindre leur paroxysme. De même, le bras de fer avec la Chine, par Taiwan interposé, reprendrait de plus belle, compte tenu de la guerre économique que se livrent les deux puissances concurrentes, tandis que le contexte asiatique où la Corée du Nord représente l'autre empêchement de danser en rang avec les pays alliés tels que le Japon et la Corée du Sud connaîtrait un nouveau foyer de crise. Imprévisible dans ses élans et brutal dans ses répliques, le candidat républicain n'est pas non

plus des plus rassurants pour ses alliés occidentaux, notamment européens qui se souviennent de ses tonitruantes exigences au sujet de l'Otan.

Quand connaîtra-t-on les résultats ?

Pour savoir qui de Kamala Harris ou Donald Trump s'installera à la Maison-Blanche, il faudra sans doute prendre son mal en patience encore quelques jours... L'entourage de Kamala Harris lui-même a averti qu'il faudra attendre « plusieurs jours » avant de connaître les résultats, craignant de possibles recours de Donald Trump contre le scrutin. Et même une fois le verdict des urnes rendu définitif, il restera un long chemin à parcourir avant de voir l'un ou l'autre candidat prendre ses quartiers à la Maison-Blanche. Les grands électeurs de chaque État se réuniront le 17 décembre pour confirmer l'élection du 47^e président des États-Unis et de son vice-président. Puis, le vote sera certifié par les membres de la Chambre des représentants et du Sénat réunis en Congrès, le 6 janvier, au Capitole de Washington. Enfin, le, ou, la présidente des États-Unis et son vice-président prêteront serment le 20 janvier, lors de l'Inauguration Day, date à laquelle le mandat présidentiel débute officiellement, à midi, heure de Washington.

i.A.

DE NOUVELLES FRAPPES ISRAËLIENNES CAUSENT

DE NOMBREUSES VICTIMES CIVILES

Le massacre sioniste se poursuit à Ghaza

Au moins 29 Palestiniens, dont des enfants et des femmes, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, mardi à l'aube à la suite de bombardements par l'aviation de l'occupant sioniste de maisons et de tentes abritant des personnes déplacées dans plusieurs zones de la bande de Ghaza, dont Beit Lahia, Deir al-Balah, al-Zawaida et Khan Younès, rapporte l'agence Wafa. Citant des sources locales, l'agence indique que plusieurs Palestiniens ont été blessés ensuite après le bombardement par l'occupation sioniste d'une maison dans la ville d'Abasan al-Kabira, à l'est de Khan Younès.

Les environs de la clinique des martyrs d'Al-Zaytoun, dans le quartier d'Al-Zaytoun, ont également été la cible de l'artillerie de l'armée sioniste, en même temps que des tirs nourris à partir des véhicules de l'armée sioniste.

R. I. /Agences

IL RÉAGIT APRÈS LES INONDATIONS MEURTRIÈRES À VALENCE

Le roi d'Espagne comprend la colère des citoyens

Le roi d'Espagne, Felipe VI, a exprimé sa compréhension face à la colère et au désespoir des citoyens en raison de la gravité de la situation dans les régions touchées par les inondations dans la province de Valence, qui ont fait 217 victimes.

Dans un communiqué publié par la maison royale espagnole, le roi a réagi après avoir été accueilli par des jets de

boue de la part des habitants de Valence, qui accusent le Gouvernement de Pedro Sánchez de les avoir abandonnés et de ne pas avoir fourni un soutien suffisant pour faire face aux inondations.

Suite à cet incident, la maison royale a annoncé que le roi et son épouse avaient interrompu leur visite des zones touchées par les intempéries et

annulaient leur voyage prévu à Chiva, un petit village reculé de Valence.

Certains dirigeants et hommes politiques en Espagne ont exprimé leur mécontentement concernant la gestion de la crise par les Gouvernements central et régional, les accusant d'avoir échoué à prévenir une catastrophe de cette ampleur et de ne pas avoir correctement géré ses conséquences.

Encore remplaçant, Gouiri poussé à partir

L'international algérien, Amine Gouiri, traverse une période difficile au Stade Rennais, ce qui attire l'attention de plusieurs clubs importants de Bundesliga. En Ligue 1, l'attaquant n'a été titularisé que cinq fois en neuf matchs au cours desquels, il n'a inscrit qu'un seul but, ce qui met en lumière ses difficultés à s'imposer.



fait son entrée en jeu à la 46e minute alors que son équipe était menée par deux buts d'écart. Le Stade Rennais s'est finalement incliné sur le score de 4-0. Parallèlement, la presse française a rapporté que Gouiri, aussi brillant avec la sélection nationale, envisage sérieusement de quitter Rennes en raison de son statut. Des clubs tels que l'Eintracht Francfort, où évolue son coéquipier Farès Chaïbi, ainsi que le RB Leipzig et le Bayer Leverkusen, affichent un intérêt certain pour le recruter. Selon ces sources, même si Gouiri est sous contrat avec Rennes jusqu'à l'été 2027, il n'a pas encore pris de décision définitive quant à un éventuel départ en janvier prochain ou attendre l'été 2025.

L'entraîneur Julien Stéphan a, encore une fois, laissé

Gouiri sur le banc lors du match d'hier contre Auxerre, pour le compte de la 10e journée de Ligue 1. C'est la deuxième fois consécutive qu'il ne figure pas dans le onze de départ. A noter que l'ancien joueur de l'Olympique Lyonnais a

Vers la délocalisation ou le report du choc JSK-USMA

L'on s'achemine vers le report ou la délocalisation au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou du JSK-USMA, en raison de la tenue de la rencontre Algérie-Liberia au stade Hocine-Aït Ahmed le 17 novembre prochain. D'après certaines indiscretions, le classique entre la JSK et l'USMA, inscrit sur l'agenda de la 8e journée de la Ligue 1 Mobilis pour le samedi 9 à 17h30 au stade Hocine-Aït Ahmed, serait reporté ou à défaut délocalisé vers l'ancien antre des lions du Djurdjura, à savoir le stade du 1er-Novembre à la même heure.

Préserver la pelouse

Il faut dire que les organisateurs de la rencontre des Verts tiennent à ce que le stade Hocine-Aït Ahmed soit fin prêt, notamment en terme de pelouse que l'on voudrait garder intacte. Mieux, ils appréhendent la réaction des deux galeries en fonction de l'issue de la rencontre. A cela s'ajoute la proximité des deux rencontres lorsque l'on sait que les Verts et les Lone stars devront, eux aussi, foulé la même pelouse pour des séances d'entraînement de reconnaissance et d'adaptation. Si bien que l'on songe à exempter

la pelouse du stade Hocine-Aït-Ahmed de ce 104e derby toutes compétitions confondues. Outre la délocalisation, tout porte à croire que les deux équipes songent aussi à demander le report du match en raison de la présence de nombreux de leurs joueurs au sein des différentes équipes nationales (A, militaire et espoirs). L'EGCSTO, établissement gestionnaire du Stade Hocine-Aït Ahmed, attend toujours la réponse de la LFP pour lancer ou pas l'opération de la billetterie pour cette rencontre. Wait and see...

FRANCE

Anthony Mandréa, jusqu'où la crise ?

Il n'est pas un petit nouveau chez les pros, à bientôt 28 ans (il les fêtera le 25 décembre prochain), mais il n'a toujours pas explosé au plus haut niveau non plus. Lui, c'est Anthony Mandréa, déjà 18 capes avec l'Algérie mais un statut de titulaire clairement remis en question avec le Stade Malherbe. Caen, supposé candidat à la promotion, a vécu un début de saison clairement raté (deux victoires en 10 journées, six défaites et deux nuls) qui l'a conduit à sérieusement végéter en bas de tableau. Mandréa, lui, n'est pas innocent dans pareil bilan : souvent capable de parades spectaculaires, il peut également s'avérer responsable d'erreurs qui coûtent cher, très cher aux siens. Ainsi, Nicolas Serbe, coach du club, a fait un choix fort : exit Anthony Mandréa et bonjour Yanniss Clementia, 27 ans, gardien de la Martinique et surtout jusqu'alors éternel numéro 2. L'entraîneur français expliquera d'ailleurs avoir « voulu créer un électrochoc (...) chercher la meilleure solution pour gagner (...) vouloir donner sa chance à Yanniss (Clementia) » et rappeler que « rien n'était définitivement figé. » Si rien n'est figé, la donne, quant à elle, a changé pour Caen : à peine Mandréa remplaçant que le SMC 1913 a enchaîné deux victoires consécutives sans prendre le moindre but, ce qui n'était jamais arrivé cette saison (deux victoires face à Amiens et Ajaccio en septembre, toutes deux à domicile et en voyant Amiens marquer une fois). Pour l'Algérien, il faudra donc doubler d'efforts mais aussi espérer que le collectif de son équipe soit défaillant, ce qui n'est pas la meilleure des solutions. Bref, l'impasse semble durable pour le numéro 1

L'EN de handball en Pologne

En prévision du Championnat du monde (seniors hommes) de handball, prévu du 14 janvier au 2 février 2025 en Norvège, au Danemark et en Croatie, l'équipe nationale s'est déplacée lundi en Pologne. L'EN de handball effectuera en Pologne un stage jusqu'au 14 novembre, un stage qui sera ponctué par des matchs amicaux. Ce regroupement sera une aubaine pour l'entraîneur national Farouk Dehili de travailler avec un groupe au complet en présence des joueurs professionnels. Au menu des Verts, quatre matches amicaux qui permettront aux coéquipiers du capitaine Messaoud Berkous de parfaire les automatismes. Pour rappel, un premier stage a eu lieu du 26 octobre au 3 novembre à Alger en présence uniquement des joueurs issus du championnat national.

neur national Farouk Dehili de travailler avec un groupe au complet en présence des joueurs professionnels. Au menu des Verts, quatre matches amicaux qui permettront aux coéquipiers du capitaine Messaoud Berkous de parfaire les automatismes. Pour rappel, un premier stage a eu lieu du 26 octobre au 3 novembre à Alger en présence uniquement des joueurs issus du championnat national.



VENOM



21h25

TMC

Une navette spatiale du projet Life, mené par le très riche scientifique Carlton Drake, s'écrase en Asie du Sud-Est, libérant des formes de vies extraterrestres contaminant la population locale. Certains spécimens, néanmoins, sont rapportés à San Francisco, dans les locaux de la société de Drake. C'est dans cette même ville qu'Eddie Brock, journaliste rétif à toute forme d'autorité, se livre à une interview sans concession. Cet exploit lui vaut d'être renvoyé sur le champ, tout comme sa fiancée, Anne Weying, avocate, accusée d'avoir collaboré avec Brock.

LES EXPERTS : LAS VEGAS QUE TOMBENT LES JETONS



21h10

TF1

Grissom et Sara se rapprochent de plus en plus de la personne qui a piégé Hodges. Pendant ce temps, un avion cargo atterrit de manière autonome à l'aéroport McCarran et toutes les personnes à bord sont mortes. Une affaire impressionnante de meurtre dans un avion cargo. Un épisode qui offre un petit air de romance. L'agent Roby se dévoile dans une situation plus personnelle. Le dénouement de l'enquête est une surprise bien pensée. Un détail permet de confondre le coupable comme souvent, le diable se cache dans les détails.

DANS L'OMBRE



21h00

2

Francoeur révèle à César qu'il est bien en possession d'une étude de Goya, non déclarée au fisc. César n'est pas tranquille : c'est la première fois que son patron lui cache une vérité. Alors que Francoeur s'apprête à faire une annonce importante au JT pour donner un nouveau souffle à sa campagne, Bernard Janvier, le président de la République, lui coupe l'herbe sous le pied en annonçant aux Français qu'un cancer l'empêche de briguer sa propre succession. C'est son dauphin, le redoutable ministre de l'Intérieur Vital, qui sera l'adversaire de Francoeur.

ENQUÊTES CRIMINELLES



21h10

W9

Le 17 septembre 2024, au tribunal d'Avignon, Gisèle Pelicot, une soixantenaire jusqu'à peu inconnue du grand public, est acclamée en héroïne par les personnes venues suivre le procès. Toutes sont émuës du courage dont elle fait preuve au tribunal, alors que sont déroulés, devant les yeux ébahis de ceux qui y assistent, les faits de cette affaire effroyable. En effet, Gisèle Pelicot a été victime d'une centaine de viols, tous organisés par Dominique Pelicot, son mari. Ce dernier la droguait à l'aide de puissants anxiolytiques et invitait des inconnus à assouvir leurs besoins pervers auprès de sa femme...



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

1939-1962 : LES DIVISIONS DU MONDE



21h00

arte

A l'issue de ses études de physique, la jeune Joan Hinton est recrutée par les responsables du très confidentiel "projet Manhattan". Elle devient alors l'une des rares femmes à participer au développement de la bombe atomique. En France, Frantz Fanon combat pour libérer l'Alsace, mais se voit l'objet de discriminations raciales. Bientôt, le conflit va prendre une autre tournure : voilà le temps de l'Armistice en Europe, tandis que les Etats-Unis s'apprêtent à larguer leurs deux bombes atomiques sur le Japon...

LA GRANDE LIBRAIRIE



21h05

5

Au lendemain des élections présidentielles américaines, des écrivains apportent leur regard sur l'événement et la place de la littérature lors d'enjeux politiques majeurs. Douglas Kennedy, auteur de « Ailleurs, chez moi » aux éditions Belfond, et Eddy L. Harris, essayiste américain, auteur de « Confession américaine » aux éditions Liana Levi, donnent leurs impressions sur les résultats. Les romancières françaises Marie Vingtras (« Les âmes féroces », éditions de l'Olivier) et Bénédicte Dupré la Tour (« Terres promises », éditions du Panseur) réagissent également au dénouement du scrutin, tout comme Katherine Pancol...

BOUTCHOU



21h10

N2j

Paul et Virginie viennent d'avoir un petit garçon. Heureux de découvrir leur nouvelle vie de jeunes parents, ils n'imaginaient pas que leur enfant allait devenir l'enjeu d'une lutte sans merci entre les grands-parents. Pour gagner l'exclusivité du petit adoré et convaincre leurs enfants de vivre près de chez eux, Paris pour les uns, le sud pour les autres, grands-pères et grand-mères sont prêts à mettre en place tous les stratagèmes les plus impitoyables pour garder leur petite famille.

**CASTLE
TOUT UN SYMBOLE**



21h05

Chérie 25

Castle et Beckett enquêtent sur le meurtre d'une femme poignardée chez-elle et qui semblait s'intéresser de près aux pratiques occultes. La victime, une jeune comptable, était en congé pour raisons personnelles, mais aucun proche ne connaît la raison. Des images de vidéosurveillance montrent la victime suivie par une étrange personne qui semble être un moine. Les résultats du légiste sur les causes de la mort vont guider Castle et Beckett sur la piste d'une chasse au trésor maudite.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:41
Dohr	12:31
Asr	15:25
Maghreb	17:47
Icha	19:12

BORRELL :

«LA SITUATION EN PALESTINE «SE DÉTÉRIORE D'HEURE EN HEURE»

La situation dans la bande de Gaza et dans les territoires palestiniens occupés, «se détériore d'heure en d'heure», a déploré, hier, le Haut-représentant de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell.

«La situation à Gaza et dans les territoires occupés se détériore d'heure en heure, entraînant des souffrances insupportables pour les civils palestiniens», a écrit M. Borrell dans un message publié sur les réseaux sociaux. «Personne ne semble pouvoir ni vouloir arrêter cette situation», a-t-il déploré, faisant notamment référence à la poursuite de l'agression sioniste génocidaire en cours à Gaza depuis le 7 octobre 2023 et aux attaques menées quotidiennement par les forces de l'occupation dans les territoires palestiniens occupés.

«Des colons violents sèment la destruction, les hôpitaux sont assiégés et les activités de l'UNRWA de plus en plus menacées», a ajouté M. Borrell.



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 52 morts et 1 472 blessés en une semaine

Cinquante-deux personnes (52) sont décédées et 1 472 autres ont été blessées dans 1 231 accidents de la circulation survenus durant la période du 27 octobre au 2 novembre à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ouargla où 11 personnes sont mortes et 14 autres ont été blessées dans 11 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 688 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas de Constantine (281), Alger (248), et Mila (247). Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué 8547 interventions pour le sauvetage de 401 personnes en situation de danger et l'exécution de 7013 opérations d'assistance diverses.

PUBLICITÉ